

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3023

29 novembre 2013

SOMMAIRE

Acquis Insurance Holding S.à r.l.	145058	Gevoilux S.A.	145093
AIH-IP (Luxembourg) S.à.r.l.	145058	Global Interim S.A.	145093
Cadorna S.A.	145091	K-Consulting S.à r.l.	145058
Camper & Nicholsons International S.A.	145092	Lodge Aventure Investments	145104
CCT Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	145074	Noblesse Delzanne SCA	145096
Ceratungsten	145079	Nuvola S.A.	145095
CG-Lux Invest S.à.r.l.	145079	OCI Luxembourg S.à r.l.	145100
CIF S.à r.l.	145080	OD International (Luxembourg) Finance s.à r.l.	145096
CIGOGNE Management S.A.	145080	O.I.M. - Opérations Immobilières Molitor, Société à responsabilité limitée	145095
Cilix Investments S.A.	145079	Olex SA	145100
CMDT S.A.	145080	OnX Holdings	145095
Coil Architectes S.à r.l.	145080	Opportunity Fund III Property XV S.à r.l.	145095
Darden Global Finance 2 S.à r.l.	145081	Opus 2 S.à r.l.	145100
Douyam S.à r.l.	145104	Opus LP Holdings Sàrl	145096
DTF Finance S.A.	145103	Orange Grafton S.à r.l.	145097
Duberry S.A. - SPF	145081	ORPA S.A.	145100
Eurostates S.A., SPF	145092	Pelmo S.A.	145100
Eurys SPF	145092	Philippe Schmit architects	145097
Exchange Participation Immobilière S.A.	145092	SafeWorks S.à r.l.	145102
FFS 3 S.à r.l.	145092	Sàrl Elearn Globe International	145101
Fides Holdings S.A.	145094	Scala Worldwide Investments S.à r.l.	145103
Fidji Air S.à r.l.	145091	Secodosa Invest Holding S.A.	145073
FinanceCom International S.A.	145104	SHCO 36 S.à r.l.	145101
Financière Européenne de Capitalisation S.A., dite FEC S.A.	145091	SHCO 43 S.à r.l.	145101
Fipop S.A.	145091	S.L.P.S. S.A.	145103
Garden Invest Group S.A.	145094	Solar Boyz	145102
GBTI S.à r.l.	145094	Specialty Chemicals Holdings Sàrl	145068
G.B.U.-Gesellschaft für Beratung und Un- ternehmensentwicklung S.A.	145093	Sphere Time	145073
Gesfim International S.A.	145093	Splendido S.A.	145073
		TPF - Luxembourg S.A.	145067

K-Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 7, route Nationale.

R.C.S. Luxembourg B 179.180.

—
RECTIFICATIF

Il est déclaré par les présentes que dans l'acte de constitution reçu par Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, (Grand-Duché de Luxembourg), qu'en date du 02 juillet 2013, pour compte de la société à responsabilité limitée "K-Consulting S. à r.l.", établie et ayant son siège social à L-9999 Wemperhardt, Route Nationale 7, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 179.180, (la "Société"), enregistré à Diekirch, le 03 juillet 2013, relation DIE/2013/8533, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 5 août 2013 sous la référence L130136295, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2309 du 19 septembre 2013,

il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matérielle:

il y a lieu de lire:

Generalversammlung

(...)

b) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9999 Wemperhardt, 4a, Op der Haart.

(...)

au lieu de:

Generalversammlung

(...)

b) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9999 Wemperhardt, Route Nationale 7, Gewerbepark Wemperhardt.

(...)

Mention des présentes est requise partout où cela s'avère nécessaire

Enregistré à Diekirch, le 25 octobre 2013. Relation: DIE/2013/13171. Reçu 12 euros.

Le Receveur p.d. (Signé): Recken.

Diekirch, le 24 octobre 2013.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013151196/32.

(130184834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2013.

AIH-IP (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.624,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 155.466.

Acquis Insurance Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.504,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 149.139.

—
In the year two thousand and thirteen, on the twenty-first of November

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

AIH-IP (Luxembourg) S.A.R.L. ("IP"), having its registered office at L - 2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse, registered in Luxembourg under the number B 155.466;

and

ACQUIS INSURANCE HOLDING S.A.R.L. ("AIH"), having its registered office at L - 2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse, registered in Luxembourg under the number B 149.139

IP and AIH duly represented by Mrs Sabine PERRIER, private employee, professionally residing in Luxembourg, pursuant to powers of attorney granted according the resolutions of the Board of Managers of IP and AIH taken on 19 November 2013;

copies of which resolutions and proxies, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing person requested the undersigned notary to record that IP and AIH, being referred to herein collectively as the Merging Companies, have adopted a Merger Plan (merger by acquisition), in accordance with the terms and conditions set forth hereafter:

COMMON DRAFT TERMS OF THE MERGER BY ACQUISITION

The management board of AIH-IP (Luxembourg) S.A.R.L. ("IP") and of ACQUIS INSURANCE HOLDING S.A.R.L. ("AIH") (IP and AIH are referred to as the "Merging Companies") agreed to submit the present common draft terms of the merger by acquisition ("Merger Plan") in accordance with the provisions of Articles 261 and seq. of the Luxembourg Law on Commercial Companies of 10 August 1915 (the "Law").

The shareholders of IP and AIH are the same and their ownership in IP and AIH is similar.

Pursuant the provisions of Article 266 (5), the shareholders of IP and AIH shall renounce to the examination of the common draft terms of the merger by an independent expert and the issuance of an expert report.

Upon signature of this Merger Plan, a deed will be passed before a notary in Luxembourg which will confirm that the management bodies of IP and AIH have resolved upon the Merger and the terms of its Merger Plan.

1. The form, Name, Registered office of the merging companies and Those proposed for the company resulting from the merger as well as the method of the merger. The merger will be effected through transfer of all AIH's assets and liabilities to IP in exchange for the issue to AIH's Shareholders of shares in IP ("Merger").

As the Shareholders of IP as per the date of adoption of this Merger Plan and as per the date of adoption of the Merger own and shall own all of the shares in AIH, the Merger is planned to be carried out as a horizontal merger, as referred to in Art. 261 and seq. of the Law

The company being absorbed is AIH with its registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L - 2330 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 149.139. AIH has been incorporated pursuant a deed received before Maître Martine SCHAEFFER, notary with residence in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 19 October 2009, deed published in the Mémorial C number 2330 of 30 November 2009. The Articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed received by the aforementioned Notary on 28 December 2012, deed published in the Mémorial C number 491 of 28 February 2013.

AIH's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred and four euro (EUR 12,504.-) represented by:

- 1.251 (one thousand two hundred and fifty one) Class A Shares;
- 1.251 (one thousand two hundred and fifty one) Class B Shares;
- 1.251 (one thousand two hundred and fifty one) Class C Shares;

and

- 8.751 (eight thousand seven hundred and fifty one) Class D Shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

The acquiring company is IP with its registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 155.466. IP was incorporated pursuant a deed received before Maître Martine SCHAEFFER, notary with residence in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 13 September 2010, deed published in the Mémorial C number 2284 of 26 October 2010. The Articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed received by the aforementioned Notary on 27 February 2012, deed published in the Mémorial C number 671 of 14 March 2012.

The IP's corporate capital is set at twelve thousand six hundred and twenty-four Euro (EUR 12,624.-) represented by

- eight thousand eight hundred and eleven (8.811) Class A shares;
- one thousand two hundred and seventy-one (1.271) Class B shares; and
- two thousand five hundred and forty-two (2.542) Class C shares; each Class share with a par value of one Euro (EUR 1.-), all fully subscribed and entirely paid up.

2. Reasons for this merger. For economic reasons (costs saving) and in order to reorganize the corporate structure of the group that is affiliated to the Merging Companies, it is decided to move the activities of the Absorbed Company to IP, which includes the corporate restructuring of the Absorbing Company and the Absorbed Company; and, therefore, it is concluded that it is desirable that the Merging Companies should enter into a merger by acquisition as defined in the Directive 2005/56/EC, in the Articles 261 and seq. of the Law

3. The ratio applicable to the exchange of securities or shares representing the company capital and the amount of any cash payment. Each Shareholder of AIH will receive 3,64803263 shares in IP in exchange for 1 share in AIH.

The Merger ratio calculation sheet will be attached to the Merger Plan as Schedule 1.

All decimal figures concerning the number of shares in IP allotted to a AIH Shareholder shall be rounded down to a nearest whole number, provided the proportion of shares held by each Shareholder is maintained in IP.

No additional cash payments will be made by either the shareholders of AIH or IP.

AIH has not issued any securities other than the shares representing its capital.

4. The terms of the allotment of securities or shares representing the capital of the company resulting from the merger. IP will not issue any securities other than shares to the shareholders of AIH.

Pursuant to the Merger, the shareholders of AIH will be allocated shares of IP in a similar proportion as they presently hold shares in IP, through an allocation of shares in the increased share capital of IP.

After the Merger has been realized, the Register of Shares of AIH shall be cancelled.

There are no other terms of the allotment of IP representing the capital of IP.

5. The likely repercussions of the merger on employment. Neither IP nor AIH employs any staff. At the effective date of the Merger, no employee shall be transferred to IP.

6. The date from which the holding of such securities or shares representing the company capital will entitle the holders to share in profits and any special conditions affecting that entitlement. The shareholders of AIH will be entitled to profit of IP as of the date of the extraordinary general meeting held before the Luxembourg notary resolving on the merger.

No special conditions effecting the above entitlement will exist.

IP will not issue any securities other than shares to the shareholders of AIH respectively IP.

7. The date from which the transactions of the merging companies will be treated for accounting purposes as being those of the company resulting from the merger. The transactions of AIH and IP will be treated for accounting purposes as being those of IP from the date of 31 October 2013.

AIH will close its accounts as at the effective date of the Merger, being 31 October 2013 (being the annual yearend).

8. The rights conferred by the acquiring company and the absorbed company resulting from the merger on members enjoying special rights or the measures proposed concerning them. The management of AIH and IP hereby confirm that the preferential distributions referred to in their respective bylaws have been fully done and therefore no special rights any longer exist in favor of the Shareholders of AIH and IP.

9. Article 5 paragraph 1 and Article 6 paragraph 1 of the Statutes of the company resulting from the merger shall be amended to read as follows:

Art. 5 Capital. The Company's corporate capital is set at fifty eight thousand two hundred and thirty nine Euro (EUR 58.239.-) represented fifty eight thousand two hundred and thirty nine (58.239) shares with a par value of one Euro (EUR 1,-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Art. 6. Shares. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence, unless otherwise provided for in the Agreement.

10. Information on the valuation of assets and Liabilities which are transferred to the company resulting from the merger as at a specific date in the month preceding the submission of the Merger Plan. The Net Asset Value of AIH to the year ended 31 October 2013 amounts to EUR 45.616,52, in accordance with the financial statements to the year ended 31 October 2013 of AIH which shall be attached to the Merger Plan under Schedule 2. The amount of EUR 45.615 shall correspond to the number of shares allocated to the shareholders of AIH in IP. The amount of 1,52 EUR shall be allocated to reserves.

Accordingly IP shall provide for an increase of its present share capital of twelve thousand two hundred and sixty four Euro (EUR 12.624) to fifty-eight thousand two hundred and thirty-nine Euro (EUR 58.239) by the creation of forty-five thousand six hundred and fifteen (45.615) new shares with a par value of one Euro (EUR 1) to the Shareholders of AIH in a similar proportion of their present respective shareholding.

After realization of the Merger, the share capital of IP shall be represented by fifty-eight thousand two hundred and thirty nine (58.239) shares with a par value of EUR 1 and shall be allocated as follows:

1. Mr. John CHADWICK	13,578 shares
2. Mr. Andrew James HOBBY	13,578 shares
3. Mr. Nicky HUNT	13,578 shares
4. SJ. BPC Services Limited	5,835 shares
5. TARGET GROUP Limited	5,835 shares
6. EIGENWEIJS BEHEER B.V	5,835 shares
TOTAL:	58.239 shares

11. Dates of the merging companies' accounts used to establish the conditions of the merger. The date of 31 October 2013 will be used by the Merging Companies to establish the conditions of the Merger.

12. The terms under which the creditors and Minority shareholder are entitled to exercise their rights vis a vis each of the merging companies and the address under which information may be obtained on these terms. The terms under which the creditors and the minority shareholders are entitled to exercise their rights vis a vis the Merging Companies

are specified in the Luxembourg Law on Commercial Companies. The creditors and minority shareholders may obtain information on the above terms in the registered offices of the Merging Companies.

13. Termination of the mandates of the Management Board members of the Absorbed Company. The mandate of the Management Board members of AIH will expire at the effective date of the Merger. Full discharge for the execution of their mandates is herewith granted to the Management Board members of the Absorbed Company

14. Rights of Pledge or Usufruct. No shares in IP's capital will be encumbered with a right of usufruct as of the Merger registration date.

15. Rights of the Shareholders of the Merging Companies. The Shareholders of the Merging Companies are entitled to inspect at the registered office, during a period of one month after publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the Merger Plan, the documents referred in Article 267 (1) a), b) and c) of the Law.

16. Corporate and Accounting documents of the Absorbed Company. At the effective date of the Merger, the original corporate and accounting documents of the Absorbed Company will be remitted to the Absorbing Company to be maintained during the legal period set forth by the Law at the registered office of IP.

The undersigned notary certifies the legality of this merger proposal according to article 271 (2) of the Law.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by AIH-IP (Luxembourg) S.A.R.L., as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2000.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

Follows the French Version:

L'an deux mille treize, le vingt-et-un novembre,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, Notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Ont comparu:

AIH-IP (Luxembourg) S.A.R.L. («IP»), ayant son siège social à L - 2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 155.466

et

ACQUIS INSURANCE HOLDING S.A.R.L. («AIH»), ayant son siège social à L - 2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 149.139

IP et AIH dûment représentées par Mme. Sabine PERRIER, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de pouvoirs établis à Luxembourg, le 19 novembre 2013 suivant les résolutions prises par les conseils de gérance d'IP et AIH le 19 novembre 2013;

Copies des résolutions et procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire et le notaire soussigné resteront attachées au présent acte.

La mandataire a requis le notaire soussigné d'acter qu'IP et AIH, ci-après dénommées collectivement les Sociétés Fusionnantes, ont adopté le Plan de Fusion (fusion par acquisition) suivant les termes et conditions suivants:

CONDITIONS DU PLAN DE FUSION ABSORPTION

Le conseil de gérance d'AIH-IP (Luxembourg) S.A.R.L. («IP») et de ACQUIS INSURANCE HOLDING S.A.R.L. («AIH»), (IP et AIH sont désignées comme étant les Sociétés Fusionnantes) ont résolu de soumettre le présent plan de fusion absorption («Plan de Fusion») suivant les dispositions des Articles 261 et subs. de la loi régissant les sociétés commerciales du Luxembourg du 10 Août 1915 (la «Loi»).

Les actionnaires de IP et AIH sont les mêmes et leur détention respective dans IP et AIH est similaire.

Suivant les dispositions de l'Article 266 (5), les actionnaires d'IP et AIH renonceront à l'examen du Plan de Fusion par un expert indépendant.

A la signature du présent Plan de Fusion, un acte sera passé par devant notaire à Luxembourg qui confirmera que les organes de gestion de IP et de AIH ont approuvé la Fusion et les conditions de son Plan de Fusion.

1. La forme, la dénomination et le siège social des sociétés qui fusionnent et ceux proposés pour la société issue de la fusion ainsi que les modalités de la fusion. La fusion (la «Fusion») sera effectuée par le transfert de tous les actifs et passifs de AIH à IP en échange de l'émission de parts sociales de IP en faveur des actionnaires de AIH.

Comme les actionnaires d'IP, à la date de l'adoption de ce Plan de Fusion et à la date de Fusion, détiennent et détiendront toutes les parts sociales d'AIH, la Fusion est prévue d'être effectuée en tant que fusion horizontale, tel que prévu aux articles 261 et suivants de la Loi.

La «Société absorbée» est AIH avec siège social à L - 2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.139. AIH a été constituée suivant un acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 19 octobre 2009, acte publié au Mémorial C N°2330 du 30 novembre 2009. Les statuts ont été amendés pour la dernière fois suivant un acte reçu par le notaire, ci-avant mentionné, en date du 28 décembre 2012, acte publié au Mémorial C N° 491 du 28 février 2013.

Le capital social de AIH est fixé à douze mille cinq cent quatre euros (EUR 12.504), représenté par:

- 1251 (mille deux cent cinquante-et-une) parts sociales de Classe A;
- 1251 (mille deux cent cinquante-et-une) parts sociales de Classe B;
- 1251 (mille deux cent cinquante-et-une) parts sociales de Classe C;

et

- 8571 (huit mille sept-cent cinquante-et-une) parts sociales de Classe D;

Toutes nominatives et avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

La «Société absorbante» est IP avec siège social à L - 2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.466. IP a été constituée suivant un acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 13 septembre 2010, acte publié au Mémorial C N° 2330 du 28 octobre 2010. Les statuts ont été amendés pour la dernière fois suivant un acte reçu par le notaire, ci-avant mentionné, en date du 27 février 2012, acte publié au Mémorial C N° 491 du 14 mars 2012.

Le capital social de AIH est fixé à douze mille six cent vingt-quatre euros (EUR 12.624), représenté par:

- Huit mille huit cent onze (8.811) parts sociales de Classe A;
- Mille deux cent soixante-et-onze (1.271) parts sociales de Classe B;

Et

- Deux mille cinq cent quarante-deux (2.542) parts sociales de Classe C;

Chaque part sociale quelle que soit sa classe ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

2. Motifs de la fusion. Pour des motifs économiques (épargne sur les coûts) et en vue de la réorganisation de la structure sociétale du groupe dont font parties les Sociétés Fusionnantes, il a été décidé de déplacer l'activité de la Société Absorbée dans IP, et qui implique la restructuration sociétale de la Société Absorbante et de la Société Absorbée; et, en conséquence, il a été conclu qu'il est préférable que les Sociétés Fusionnantes entrent dans le cadre d'une fusion acquisition tel que définis dans la Directive 2005/56/CE et aux Articles 261 et suivants de la Loi.

3. Le rapport d'échange des actions ou Parts et le montant de la soulte. Chaque actionnaire d'AIH recevra 3,64803263 parts sociales d'IP en échange d'une part sociale dans AIH.

Le calcul du rapport d'échange sera joint au Plan de Fusion en annexe 1.

Les décimales concernant le nombre de parts sociales dans IP allouées aux actionnaires d'AIH seront arrondies vers le bas au nombre entier le plus proche, pour autant que la proportion de parts sociales de chaque actionnaire soit maintenue dans IP.

Aucune soulte ne sera faite tant par les actionnaires d'AIH que d'IP. AIH n'a pas émis d'autres valeurs mobilières que des parts sociales.

4. Les modalités d'émission de valeurs ou Actions représentant le capital de la société issue de la fusion. IP n'émettra pas d'autres valeurs mobilières que des parts sociales aux actionnaires d'AIH.

Suite à la Fusion, seront allouées aux actionnaires d'AIH des parts sociales d'IP dans une proportion similaire à ce qu'ils détiennent actuellement dans le capital d'IP, par une émission de parts sociales dans le capital ainsi augmenté d'IP.

Après la réalisation de la Fusion, le registre des Parts Sociales d'AIH sera annulé.

Il n'existe pas d'autres conditions d'émission de parts sociales au capital d'IP.

5. Les répercussions éventuelles de la Fusion sur les employés. Il n'y a pas d'employés au sein d'IP et d'AIH.

6. La date à partir de laquelle ces valeurs ou actions représentant le capital de la société, donneront droit aux détenteurs de participer aux bénéfices ainsi que toutes modalités particulières relative à ce droit. Les actionnaires d'AIH disposeront du droit de participer aux bénéfices d'IP à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra par-devant notaire à Luxembourg et décidant de la Fusion.

Aucune modalité particulière relative à ce droit n'est prévue.

IP n'émettra aucune valeur autre que des parts sociales aux actionnaires d'AIH, respectivement d'IP.

7. La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société absorbante suite à cette fusion. La date du 31 Octobre 2013 sera la date choisie par les Sociétés Fusionnantes pour établir les conditions de la Fusion.

AIH clôturera ses comptes à la date effective de la Fusion, soit le 31 octobre 2013 (c'est-à-dire la date de la clôture annuelle suivant les statuts d'AIH).

8. Les droits assurés par la société absorbante et la société absorbée aux associés ayant des droits spéciaux ou les mesures proposées à leur égard. Les conseils de gérance d'AIH et d'IP confirment que les distributions préférentielles prévues à leurs statuts respectifs ont été faites et, par conséquent, il n'existe plus de droits spécifiques en faveur des actionnaires d'AIH et d'IP.

9. Les articles 5 alinéa 1 et 6 alinéa 1 des statuts de la Société issue de la Fusion seront modifiées pour avoir la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à cinquante-huit mille deux cent trente-neuf euros (EUR 58.239,-) représenté par cinquante-huit mille deux cent trente-neuf (58.239) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Art. 6. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes, exception faite de toutes provisions faites au Pacte.

10. Information sur la date du mois précédent la soumission du Plan de Fusion quant à la valorisation des actifs et passifs qui sont transférés à la société issue de la Fusion. La valeur d'actif net d'AIH au 31 octobre 2013 s'élève à EUR 45.616,52, suivant les états financiers d'AIH clos au 31 octobre 2013, lesquels resteront attachés au présent Plan de Fusion en annexe 2. Le montant de EUR 45.615 correspondra au nombre de parts sociales à émettre en faveur des actionnaires d'AIH dans IP. La somme de EUR 1,52 sera affectée aux réserves.

Ainsi, IP prévoira d'augmenter son capital social actuel de douze mille deux cent soixante-quatre euros (EUR 12.264,-) à cinquante-huit mille deux cent trente-neuf euros (EUR 58.239,-) par l'émission de quarante cinquante mille six-cent quinze nouvelles parts sociales de valeur nominale un euro (EUR 1,-) aux actionnaires d'AIH, dans une proportion similaire respectivement à leur présente détention.

Après réalisation de la Fusion, le capital social d'IP sera représenté par cinquante-huit mille deux cent trente-neuf (58.239) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,-, réparties comme suit:

1. M. John CHADWICK	13,578 parts
2. M. Andrew James HOBBY	13,578 parts
3. M. Nicky HUNT	13,578 parts
4. SJ. BPC Services Limited	5,835 parts
5. TARGET GROUP Limited	5,835 parts
6. EIGENWEIJS BEHEER B.V	5,835 parts
TOTAL:	58.239 parts

11. Dates des états financiers des deux sociétés fusionnantes utilisée pour remplir les conditions de la fusion. La date du 31 octobre 2013 sera celle utilisée par les sociétés fusionnantes pour remplir les conditions de la Fusion.

12. Les modalités par lesquelles les créanciers et Actionnaires minoritaires sont autorisés à exercer leurs droits vis-à-vis de chacune des sociétés fusionnantes et moyens dont ils disposeront pour obtenir les informations, eu égard à ces modalités. Les modalités par lesquelles les créanciers et actionnaires minoritaires sont autorisés à exercer leurs droits vis-à-vis de chacune des Sociétés Fusionnantes, sont précisées dans la Loi régissant les sociétés commerciales du Luxembourg.

Les créanciers et actionnaires minoritaires pourront obtenir toutes informations sur les modalités au siège social respectif des Sociétés Fusionnantes.

13. Fin des mandats des membres des organes de gestion de la Société Absorbée. Les mandats des membres des organes de gestion d'AIH expireront à la date effective de la Fusion. Décharge complète sera accordée en vertu de l'exécution de chacun des mandats de membre des organes de gestion de la Société Absorbée.

14. Droits de gage ou d'usufruit. Aucune part sociale dans le capital d'IP n'est mise en gage, ni consentie en usufruit à la date effective de la Fusion.

15. Droits des Actionnaires des Sociétés Fusionnantes. Les actionnaires des Sociétés Fusionnantes sont en droit d'inspecter tous les documents mentionnés à l'Article 267 (1) a), b) et c) de la Loi pendant une période d'un mois à compter de la publication du Plan de Fusion au Mémorial C. Recueil des Sociétés et Associations.

16. Documents de société et documents comptables de la Société Absorbée. A la date effective de la Fusion, les originaux des documents de société et des documents comptables d'AIH seront remis à la Société Absorbante afin d'assurer la continuité durant la période légale fixée par la Loi au siège social d'IP.

Le notaire soussigné, déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'Article 271 (2) de la Loi.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à AIH-IP (Luxembourg) S.A.R.L. ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de EUR 2000

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Perrier et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 novembre 2013. LAC/2013/52919. Reçu douze euros EUR 12,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

Suivent les 2 annexes

MERGER

RATIO

ACQUIS INSURANCE

HOLDING S.A.R.L.

*Schedule 1 to merger
Plan*

Shareholders	CLASS A	CLASS B	CLASS C
John Chadwick			
Andrew Hobby			
Nick Hunt			
SJBPC Services Ltd			1251
Target Group Ltd		1251	
Eigenweij's Beheer BV	1251		
TOTAL	12504	1251	1251
Shareholders	CLASS D	PAR	% of
		VALUE	holding
John Chadwick	2917	1	23,329%
Andrew Hobby	2917	1	23,329%
Nick Hunt	2917	1	23,329%
SJBPC Services Ltd		1	0,000%
Target Group Ltd		1	10,005%
Eigenweij's Beheer BV		1	10,005%
TOTAL	8751	1	89,997%
Net asset Value Acquis Insurance Holding SARL as at 31/10/2013			45 616,52 €
Share capital			12 504,00 €
Value share Acquis as at 31/10/2013			3,648154191
NET ASSET VALUE TO BE ACQUIRED BY AIH-IP (Luxembourg)			
SARL for proportion purposes, Net asset value brought down to			45 615,00 €
to allocate to reserves			1,52 €
Value rectified			
Acquis Shares			3,64803263
verification			45 615,00 €
AIH IP			
(Luxembourg)			
SARL			

Shareholders	CLASS A	CLASS B	CLASS C	% of holding
John Chadwick	2937			23,27%
Andrew Hobby	2937			23,27%
Nick Hunt	2937			23,27%
SJBPC Services Ltd			1271	10,07%
Target Group Ltd		1271		10,07%
Eigenweij's Beheer BV			1271	10,07%
TOTAL	12624	8811	2542	100,00%

ON MERGER

The respective shareholders of AIH shall receive in IP new shares in accordance with proportion held in IP increase of capital of IP by 45,615 EUR in order to bring it from its present amount of EUR 12,624 to EUR 58,239 AFTER MERGER WITH INCREASE of Capital and NEW BYLAWS without any classes of shares

Shareholders	before merger	increase	ratio	After Merger	% of holding
John Chadwick	2 937	10 641	3,64803263	13 578	23,31%
Andrew Hobby	2 937	10 641		13 578	23,31%
Nick Hunt	2 937	10 641		13 578	23,31%
SJBPC Services Ltd	1 271	4 564		5 835	10,02%
Target Group Ltd	1 271	4 564		5 835	10,02%
Eigenweij's Beheer BV	1 271	4 564		5 835	10,02%
TOTAL	12 624	45 615		58 239	100%

Balance Sheet

Assets

		Financial year	Previous financial year
A. Subscribed capital unpaid	101	102	
1. Subscribed capital not called	103	104	
II. Subscribed capital called but not paid	105	106	
B. Formation expenses	107	108	
C. Fixed assets	109	110	
I. Intangible assets	111	112	
1. Costs of research and development	113	114	
2. Concessions, patents, licences, trade marks and similar rights and assets, If they were	115	116	
a) acquired for valuable consideration and need not be shown under C.I.3	117	118	
b) created by the undertaking itself	119	120	
3. Goodwill to the extent that it was acquired for valuable consideration	121	122	
4. Payments on account and intangible fixed assets under development	123	124	
II. Tangible assets	125	126	
1. Land and buildings	127	128	
2. Plant and machinery	129	130	
3. Other fixtures and fittings, tools and equipment	131	132	
4. Payments on account and tangible assets in course of construction	133	134	
III. Financial assets	135	57.045,07	136 57.045,07
1. Shares in affiliated undertakings	137	57.045,07	138 57.045,07
2. Loans to affiliated undertakings	139	140	
3. Shares in undertakings with which the company is linked by virtue of participating Interests	141	142	
4. Loans to undertakings with which the company is linked by virtue of participating Interests	143	144	
5. Investments held as fixed assets	145	146	

6. Loans and claims held as fixed assets	147		148	
7. Own shares or own corporate units	149		150	
D. Current assets	151	17.829,54	152	29.133,88
I. Stocks	153		154	
1. Raw materials and consumables	155		156	
2. Work and contracts in progress	157		158	
3. Finished goods and goods for resale	159		160	
4. Payments on account	161		162	
II. Debtors	163		164	
1. Trade debtors	165		166	
a) becoming due and payable after less than one year	167	7.190,83	168	3.626,31
b) becoming due and payable after more than one year	169		170	
2. Amounts owed by affiliated undertakings	171		172	
a) becoming due and payable after less than one year	173		174	
b) becoming due and payable after more than one year	175		176	
3. Amounts owed by undertakings with which the company is linked by virtue of participating interests	177		178	
a) becoming due and payable after less than one year	179		180	
b) becoming due and payable after more than one year	181		182	
4. Other debtors	183		184	
a) becoming due and payable after less than one year	185		186	
b) becoming due and payable after more than one year	187		188	
III. Investments	189		190	
1. Shares in affiliated undertakings and in undertakings with which the company is linked by virtue of participating interests	191		192	
2. Own shares or own corporate units	193		194	
3. Other investments	195		196	
IV. Cash at bank and In hand	197	10.638,71	198	25.557,57
E. Prepayments	199	438,33	200	427,08
TOTAL (ASSETS)	201	75.312,94	202	178.528,56

Liabilities

		Financial year		Previous financial year
A. Capital and reserves	301	45.616,52	302	-66.591,53
I. Subscribed capital	303	12.504,00	304	12,504,00
II. Share premium and similar premiums	305		306	
III. Revaluation reserves	307		308	
IV. Reserves	309		310	
1. Legal reserve	311		312	
2. Reserve for own shares	313		314	
3. Reserves provided for by the articles of association	315		316	
4. Other reserves	317		318	
V. Profit or loss brought forward	319	-79.095,53	320	-77.804,90
VI. Result for the financial year	321	341.702,05	322	-1.290,63
VII. Interim dividends	323	-229.494,00	324	0,00
VIII. Investment subsidies	325		326	
IX. Immunised appreciation	327		328	
B. Subordinated creditors	329		330	
C. Provisions	331		332	
1. Provisions for pensions and similar obligations	333		334	
2. Provisions for taxation	335		336	
3. Other provisions	337		338	
D. Non subordinated debts	339	29.696,42	340	245.120,09

1. Debenture loans	341		342	
a) Convertible loans	343		344	
I) becoming due and payable after less than one year	345		346	
ii) becoming due and payable after more than one year	347		348	
b) Non convertible loans	349		350	
I) becoming due and payable after less than one year	351		352	
II) becoming due and payable after more than one year	353		354	
2. Amounts owed to credit institutions	355		356	
a) becoming due and payable after less than one year	357		358	
b) becoming due and payable after more than one year	359		360	
3. Payments received on account of orders in so far as they are not shown separately as deductions from stocks	361		362	
a) becoming due and payable after less than one year	363		364	
b) becoming due and payable after more than one year	365		366	
4. Trade creditors	367		368	
a) becoming due and payable after less than one year	369	4,535,31	370	13.360,11
b) becoming due and payable after more than one year	371		372	
5. Bills of exchange payable	373		374	
a) becoming due and payable after less than one year	375		376	
b) becoming due and payable after more than one year	377		378	
6. Amounts owed to affiliated undertakings	379		380	
a) becoming due and payable after less than one year	381		382	
b) becoming due and payable after more than one year	383		384	
7. Amounts owed to undertakings with which the company is linked by virtue of participating interests	385		386	
a) becoming due and payable after less than one year	387	25.161,11	388	0.00
b) becoming due and payable after more than one year	389		390	
8. Tax and social security	391		392	
a) Tax	393		394	
b) Social security	395		396	
9. Other creditors	397		398	
a) becoming due and payable after less than one year	399		400	
b) becoming due and payable after more than one year	401		402	
E. Deferred income	403		404	
TOTAL (LIABILITIES)	405	75.312,94	406	178.528,56

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2013.

Référence de publication: 2013163912/490.

(130201269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2013.

TPF - Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 99.239.

—
EXTRAIT

Suite à la démission de Monsieur Charles PIAZZA, en date du 30 septembre 2013, de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur délégué de la société, le conseil d'administration, lors de sa réunion du 30 septembre 2013, a coopté Monsieur Stephan BUSSING qui terminera le mandat de son prédécesseur:

- Monsieur Stephan BUSSING, demeurant au 27, avenue Marie-José, B-1200 Bruxelles, Belgique, aux fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué.

Son mandat prendra fin en même temps que tous les autres mandats, lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Pour TPF - Luxembourg S.A

Société anonyme

Référence de publication: 2013152197/18.

(130186166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Specialty Chemicals Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 669.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.588.

—
RECTIFICATION

In the year two thousand eight, the fifth day of February,

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Specialty Chemicals Holdings S.à.r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 133.588 (the Company). The Company has been incorporated on November 5, 2007 pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N° - 2882 of December 12, 2007. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on January 30, 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations.

There appeared

Chemicals Holdings S.à.r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 133.602 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr Michaël Meylan, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on February 1, 2008,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Change of the nominal value of the existing shares from EUR 0.50 (fifty cents) per share to EUR 0.25 (twenty-five cents) per share by increasing the number of shares from 260,000 (two hundred sixty thousand) to 520,000 (five hundred twenty thousand) having a nominal value of EUR 0.25 (twenty-five cents);

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 539,000 (five hundred thirty nine thousand euros), in order to bring the share capital from its present amount of EUR 130,000 (one hundred thousand euros) represented by 520,000 (five hundred twenty thousand) shares having a nominal value of EUR 0.25 (twenty-five cents) each, to EUR 669,000 (six hundred sixty nine thousand euros), by way of the issue of 2,156,000 (two million one hundred fifty six thousand) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.25 (twenty-five cents);

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above;

4. Subsequent amendment of article 5.1. of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the change of the nominal value and the increase of the share capital adopted under items 1 and 2;

5. Removal of Mr Roger Neil Smith, as A manager of the Company and of Mr Michel Thill and Ms Marie-Claire Haas, as B managers of the Company;

6. Appointment of Mr. John Mowinckel, Mr. Michel Thill and Mrs. Marie-Claire Haas as A managers of the Company and of Mr. Claudio Siniscalco as B manager of the Company;

7. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens Winandy and any employee of Bi-Invest S.A to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company; and

8. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the nominal value of the existing shares from EUR 0.50 (fifty cents) per share to EUR 0.25 (twenty-five cents) per share by increasing the number of shares from 260,000 (two hundred sixty thousand) to 520,000 (five hundred twenty thousand) having a nominal value of EUR 0.25 (twenty-five cents).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 539,000 (five hundred thirty nine thousand euros), in order to bring the share capital from its present amount of EUR 130,000 (one hundred thousand euros) represented by 520,000 (five hundred twenty thousand) shares having a nominal value of EUR 0.25 (twenty-five cents) each, to EUR 669,000 (six hundred sixty nine thousand euros), by way of the issue of 2,156,000 (two million one hundred fifty six thousand) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.25 (twenty-five cents).

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

1) Chemicals Holdings S.a.r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to 1,353,200 (one million three hundred fifty three thousand two hundred) newly issued shares of the Company and to fully pay them by a contribution in cash in an amount of EUR 338,300 (three hundred thirty eight thousand three hundred euros) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

2) HarbourVest Partners 2007 Direct Fund L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, and with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, here represented by Michael Meylan, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston on February 1, 2008, the said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, declares to subscribe to 303,726 (three hundred and three thousand seven hundred twenty six) newly issued shares of the Company and to fully pay them by a contribution in cash in an amount of EUR 75,931.50 (seventy five thousand nine hundred thirty one euros and fifty cents) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

3) HarbourVest International Private Equity Partners V-Direct Fund L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, and with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America (together with HarbourVest Partners 2007 Direct Fund L.P., Co-Investor 1), here represented by Michael Meylan, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston on February 1, 2008, the said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, declares to subscribe to 151,863 (one hundred fifty one thousand eight hundred sixty three) newly issued shares of the Company and to fully pay them by a contribution in cash in an amount of EUR 37,965.75 (thirty seven thousand nine hundred sixty five euros and seventy five cents) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

4) ATP Private Equity Partners II K/S, a company organized and existing under the laws of Denmark, with registered office at Sjaeleboderne 2, 1st floor DK-1122 Copenhagen K, Denmark (Co-Investor 2), here represented by Michael Meylan, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Copenhagen on February 4, 2008, the said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, declares to subscribe to 146,511 (one hundred forty six thousand five hundred eleven) newly issued shares of the Company and to fully pay them by a contribution in cash in an amount of EUR 36,627.75 (thirty six thousand six hundred twenty seven euros and seventy five cents) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

5) AlInvest Partners Co-Investments 2007 C.V., a limited partnership established under the laws of Netherlands, having its registered office at Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, the Netherlands (Co-Investor 3), here represented by Michael Meylan, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Amsterdam February 4, 2008, the said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, declares to subscribe to 200,700 (two hundred thousand seven hundred) newly issued shares of the Company and to fully pay them by a contribution in cash in an amount of EUR 50,175 (fifty thousand one hundred seventy five euros) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Sole Shareholder, Co-Investor 1, Co-Investor 2 and Co-Investor 3 (the Shareholders) resolve to amend article 5.1. of the Articles in order to reflect the above resolutions so that it reads henceforth as follows:

" 5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 669,000 (six hundred sixty nine thousand euros) represented by 2,676,000 (two million six hundred seventy six thousand) shares in registered form with a par value of EUR 0.25 (twenty-five cents) each, all subscribed and fully paid-up."

Fifth resolution

The Shareholders resolve to remove, with effect as of the date of these resolutions, Mr John Mowinckel and Mr Roger Neil Smith, as A manager of the Company and Mr Michel Thill and Ms Marie-Claire Haas, as B managers of the Company.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to appoint:

1) Mr. John Mowinckel, companies director, born in Rome (Italy) on July 6, 1950, residing professionally in London W1W 6AN (UK), 1, Duchess Street, United Kingdom;

2) Mr. Michel Thill, companies director, born on June 8, 1965 in Arlon (Belgium), residing professionally at 51 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

3) Mrs. Marie-Claire Haas, private employee, born on May 14, 1956 in Arlon (Belgium), residing professionally at 51 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

as A managers of the Company with immediate effect and for an unlimited duration and

1) Mr. Claudio Siniscalco, Private Equity Investor, born in New York on February 20, 1976, residing at 38 Cranley Gardens, Flat 2, London SW7 3DD, United Kingdom

as B manager of the Company with immediate effect and for an unlimited duration.

The Shareholders resolve to record that as a consequence of the above removals and appointments, the board of managers of the Company is now composed by: Mr. John Mowinckel, Mr Michel Thill and Ms Marie-Claire Haas as A managers of the Company and Mr. Claudio Siniscalco as B manager of the Company.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens Winandy and any employee of Bi-Invest S.A to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 5,200.- Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinquième jour du mois de février

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Specialty Chemicals Holdings S.à r.l, une société à responsabilité limitée, ayant pour siège social 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.588 (la Société), constituée suivant acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, le 5 novembre 2007, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2882 date du 12 décembre 2007. Les statuts de la Société ont pas été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Martine Schaeffer le 30 janvier 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association.

A COMPARU:

Chemicals Holdings S.à r.l, une société à responsabilité limitée, ayant pour siège social 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.602 (l'Associé Unique)

représentée par Michaël Meylan, Avocat, domicilié à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Luxembourg le 1^{er} février 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour y subir les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I.- L'Associé Unique détient toutes les parts au capital social de la Société

II.- L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Changement de la valeur nominale des parts sociales existantes de EUR 0,50 (cinquante cents) par part sociale à EUR 0,25 (vingt-cinq cents) par part sociale par augmentation du nombre de parts sociales de 260.000 (deux cent soixante mille) à 520.000 (cinq cent vingt mille) ayant une valeur nominale de EUR 0,25 (vingt-cinq cents) chacune;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 539.000 (cinq cent trente neuf mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 130.000 (cent trente mille euros) divisé en 520.000 (cinq cent vingt mille) ayant une valeur nominale de EUR 0,25 (vingt-cinq cents) chacune, à un montant de EUR 669,000 (six cent soixante-neuf mille euros) par l'émission de 2.156.000 (deux millions cent cinquante six mille) parts sociales nouvelles.

3. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

4. Modification du premier alinéa de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter la modification de la valeur nominale et l'augmentation de capital spécifiées aux points 1 et 2.

5. Révocation de M. Roger Neil Smith en qualité de gérant A de la Société et de M. Michel Thill et de Mme Marie-Claire Haas en qualité de gérants B de la Société;

6. Nomination de M. John Mowinckel, de M. Michel Thill et de Mme Marie-Claire Haas en qualité de gérants A de la Société et de M. Claudio Siniscalco en qualité de gérant B de la Société.

7. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens Winandy, à tout employé de Bi-Invest S.A Financial Services (Luxembourg) S.A pour procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

8. Divers.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la valeur nominale des parts sociales existantes EUR 0,50 (cinquante cents) par part sociale à EUR 0,25 (vingt-cinq cents) par part sociale par augmentation du nombre de parts sociales de 260.000 (deux cent soixante mille) à 520.000 (cinq cent vingt mille) ayant une valeur nominale de EUR 0,25 (vingt-cinq cents) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 539.000 (cinq cent trente neuf mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 130.000 (cent trente mille euros) divisé en 520.000 (cinq cent vingt mille) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 0,25 (vingt-cinq cents) chacune, à un montant de EUR 669,000 (six cent soixante-neuf mille euros) par l'émission de 2.156.000 (deux millions cent cinquante six mille) parts sociales nouvelles.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'acter la souscription et la pleine libération de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

1) Chemicals Holdings S.à.r.l, préenommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 1.353.200 (un million trois cent cinquante trois mille) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 338.300 (trois cent trente huit mille trois cents euros) qui est prouvé au notaire par la production d'un certificat de blocage et qui est entièrement alloué au capital de la Société.

2) HarbourVest Partners 2007 Direct Fund L.P., une société constituée et organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, ici représentée par Michael Meylan, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée depuis Boston, le 1^{er} février 2008, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour y subir les formalités de l'enregistrement, déclare souscrire à 303.726 (trois cent trois mille sept cent vingt six) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 75.931,50 (soixante quinze mille neuf cent trente et un euros et cinquante cents) qui est prouvé au notaire par la production d'un certificat de blocage et qui est entièrement alloué au capital de la Société.

3) HarbourVest International Private Equity Partners V-Direct Fund L.P., une société constituée et organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique (avec HarbourVest Partners 2007 Direct Fund L.P., Co-Investisseur 1), ici représentée par Michael Meylan, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée depuis Boston, le 1^{er} février 2008, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour y subir les formalités de l'enregistrement, déclare souscrire à 151.863 (cent cinquante et un mille huit cent soixante trois) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 37.965,75 (trente sept mille neuf cent soixante cinq euros et soixante quinze cents) qui est prouvé au notaire par la production d'un certificat de blocage et qui est entièrement alloué au capital de la Société.

4) ATP Private Equity Partners II K/S, une société constituée et organisée selon les lois du Danemark, ayant son siège social à Sjaeleboderne 2, 1er étage DK-1122 Copenhague, Danemark (Co-Investisseur 2), ici représentée par Michaël Meylan, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée depuis Copenhague, le 4 février 2008, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour y subir les formalités de l'enregistrement, déclare souscrire à 146.511 (cent quarante six mille cinq cent onze) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 36.627,75 (trente six mille six cent vingt sept euros et soixante quinze cents) qui est prouvé au notaire par la production d'un certificat de blocage et qui est entièrement alloué au capital de la Société.

5) AlpInvest Partners Co-Investments 2007 C.V., une société constituée et organisée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Jachthavenweg 118, 1081KJ Amsterdam, Pays-Bas (Co-Investisseur 3), ici représentée par Michaël Meylan, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée depuis Amsterdam, le 4 février 2008, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour y subir les formalités de l'enregistrement, déclare souscrire à 200.700 (deux cent mille sept cents) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de EUR 50.175 (cinquante mille cent vingt soixante quinze euros) qui est prouvé au notaire par la production d'un certificat de blocage et qui est entièrement alloué au capital de la Société.

Le montant du capital social est à la libre disposition de la société ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

Une copie des documents, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

Quatrième résolution

L'Associé Unique, Co-Investisseur 1, Co-Investisseur 2 et Co-Investisseur 3 (les Associés) décident de modifier l'article 5.1 des Statuts en conséquence des résolutions ci-dessus afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 669.000 (six cent soixante neuf mille euros) représenté par 2.676.000 (deux millions six cent soixante seize mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,25 (vingt-cinq cents) chacune.»

Cinquième résolution

Les Associés décident de révoquer, avec effet au jour de ces résolutions, M. John Mowinckel et M. Roger Neil Smith en sa qualité de gérant A de la Société et M. Michel Thill et Mme Marie-Claire Haas en qualité de gérants B de la Société.

Sixième résolution

Les Associés décident de nommer:

1) M. John Mowinckel, dirigeant de sociétés, né à Rome (Italie) le 6 juillet 1950, ayant son adresse professionnelle à Londres W1W 6AN (UK), 1, Duchess Street, Royaume-Uni;

2) M. Michel Thill, dirigeant de sociétés, né à Arlon (Belgique) le 8 juin 1965, ayant son adresse professionnelle au 51 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

3) Mme. Marie-Claire Haas, employée privée, née à Arlon (Belgique) le 14 mai 1956, ayant son adresse professionnelle au 51 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

en qualité de gérants A de la Société avec effet immédiat et pour une durée illimitée et

1) M. Claudio Siniscalco, investisseur en private equity, né à New York (Etats-Unis d'Amérique) le 20 février 1976 à Sao Paulo, Brésil, ayant son adresse à 38 Cranley Gardens, Flat 2, Londres SW7 3DD, Royaume-Uni,

en qualité de gérant B de la Société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Les Associés décident d'acter qu'en conséquence de ce qui précède, le conseil de gérance est composé comme suit: Mr John Mowinckel, M. Michel Thill et Mme. Marie-Claire Haas en qualité de gérants A de la Société et M. Claudio Siniscalco en qualité de gérant B de la Société.

Septième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y intégrer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé quel qu'il soit de Loyens Winandy,

à tout employé de Bi-Invest S.A afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ 5.200.- Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, les parties comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. MEYLAN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 8 février 2008. Relation: LAC/2008/5727. Reçu deux mille six cent quatre-vingt-quinze euros (2.695. -€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2013152167/283.

(130186201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Sphere Time, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 16-18, ancienne route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 73.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013152168/10.

(130185849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Splendido S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12d, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 57.538.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg.

Référence de publication: 2013152169/10.

(130185647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Secodosa Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.963.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société Secodosa Invest Holding S.A. tenue au siège de la société en date du 21 octobre 2013

Tous les actionnaires sont présents:

Les actionnaires:

- acceptent la démission de Monsieur Jean-Marc PASCHE de sa fonction d'administrateur de la société,
- acceptent la nomination de Mademoiselle Eloïse WARNIER, née le 23 juin 1988 à Ottignies-Louvain-la-Neuve (Belgique) et demeurant au 14, rue Gilles Dagneau à B - 1390 GREZ-DOICEAU, à la fonction d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Marc PASCHE; mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2016.

Les décisions ont été prises à l'unanimité.

Après cela, l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

SECODOSA INVEST HOLDING S.A.

Stéphane WARNIER

Administrateur délégué

Référence de publication: 2013152151/21.

(130185477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

CCT Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 181.249.

—
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-sixth day of September

Before us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch sur Alzette, Luxembourg

There appeared:

CCT Holdings (Cyprus) Limited, having its registered office at 10 Diomidous street, Alphamega Akropolis, Nicosia, 2024 Cyprus, registered with the "Ministry of Commerce, Industry and Tourism Department of Registrar of Companies and Official Receiver Nicosia" under number HE 218493

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee, residing professionally at Esch/Alzette, by virtue of a proxy established under private seal.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as there above mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The purpose of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in Luxembourg or abroad, in any companies and/or enterprises in any form whatsoever. The Company may acquire stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments as well as, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity, particularly by subscription, purchase and exchange. It may participate in the creation, development, management and control of any company and/or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may, except by way of public offer, borrow in any form and may proceed by private placement only to the issue of bonds, notes, debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds including, without limitation, those resulting from any borrowings of the Company and/or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or entities it deems fit.

The Company may also guarantee, grant security in favor of, or otherwise assist, any company in which it holds a direct or indirect participation or which forms part of the Company's group. For its own benefit and that of any other company or person, the Company may further guarantee, pledge, transfer and encumber or otherwise create any security over some or all of its assets in order to guarantee its own obligations and those of any other company. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for the debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may use any technique and instrument to manage its investments efficiently and to protect itself against the risks related to credit, to currency exchange exposure, to interest rates risks and any other type of risks.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out any operation and transaction (including, without limitation, those involving real estate and movable property) which may be useful or necessary to the accomplishment of its purpose or which are directly or indirectly related to it.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name "CCT Holdings (Luxembourg) S.à r.l.".

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12.500.- EUR) divided into five hundred (500) share quotas of TWENTY-FIVE EURO (25.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2013.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by CCT Holdings (Cyprus) Limited, prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12.500.- EUR) is now available to the company.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately ONE THOUSAND TWO HUNDRED AND FIFTY EURO (1.250.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by three managers:

a. Mr John Beers company director, born at Amsterdam (The Netherlands), on September 2, 1956, with professional address in L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste

b. Mr Kariem Abdellatif, company director, born at Alkmaar (The Netherlands), on August 3, 1966, with professional address in L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste

c. Mr Tim van Dijk, company director, born at Roadtown, Tortola, British Virgin Islands, on February 3, 1968, with professional address in L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste

The duration of their respective mandate is unlimited and they have the power to bind the company by the joint signature of two of them

2) The address of the corporation is in L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-six septembre

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch sur Alzette, Luxembourg

A COMPARU:

CCT Holdings (Cyprus) Limited, ayant son siège social à 10 Diomidous street, Alphamga Akropolis, Nicosia, 2024 Cyprus, enregistrée auprès de «Ministry of Commerce, Industry and Tourism Department of Registrar of Companies and Official Receiver Nicosia» sous le numéro HE 218493

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle au Esch/Alzette, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeure annexée au présent acte avec lequel elle est enregistrée.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er} . Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations ou d'intérêts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés et/ou entreprises sous quelque forme que ce soit. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société et/ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, excepté par voie d'offre publique, et elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations, de billets à ordre, de titres de créance ou de toute sorte de titres de créance ou de titres participatifs.

La Société peut prêter des fonds comprenant, sans limitation, ceux résultant de ses emprunts et/ou émissions de titres participatifs ou de titres de créance de toute sorte, à ses filiales, à des sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés ou entités qu'elle juge appropriées.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à ou assister de toute autre manière toute société dans laquelle elle détient une participation directe ou indirecte ou qui fait partie du même groupe de sociétés que la Société. La Société peut en outre, pour son propre bénéfice et celui de toute autre société ou personne, consentir des garanties, nantir, céder ou grever de charge ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses actifs pour garantir ses propres obligations et celles de toute autre société. Pour éviter toute ambiguïté, la Société ne peut pas exercer d'activités réglementées du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut par ailleurs agir en tant qu'associé commandité ou commanditaire avec responsabilité illimitée ou limitée pour toutes les dettes et obligations de sociétés en commandite (partnerships) ou entités similaires.

La Société peut employer toutes techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques liés aux crédits, aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et tout autre type de risques.

La Société peut, pour son propre compte ainsi que pour le compte de tiers, accomplir toutes les opérations et transactions (comprenant, sans limitation, des transactions mobilières et immobilières) utiles ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou se rapportant directement ou indirectement à celui-ci.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination "CCT Holdings (Luxembourg) S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2014.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par CCT Holdings (Cyprus) Limited, préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (1.250.- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par trois gérants:

a. Mr John Beers, administrateur de société, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 2 septembre 1956, avec adresse professionnelle à L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste

b. Mr Kariem Abdellatif, administrateur de société, né Alkmaar (Pays-Bas), le 3 Août 1966, avec adresse professionnelle à L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste

c. Mr Tim van Dijk, administrateur de société, né à Roadtown, Tortola, British Virgin Islands, le 3 février 1968, avec adresse professionnelle à L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste

La durée de leur mandat respectif est illimitée et ils ont le pouvoir d'engager la société par la signature conjointe de deux membres du conseil de Gérance

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04 octobre 2013. Relation: EAC/2013/12851. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013151649/280.

(130185794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Cerantungsten, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4578 Niedercorn, 21, Zone Industrielle Hâneboesch.

R.C.S. Luxembourg B 24.496.

Les comptes annuels au 28 février 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013151659/10.

(130185749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

CG-Lux Invest S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 109, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 101.355.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2013151660/13.

(130186213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Cilix Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 166.103.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue le 24 octobre 2013 à 15.30 heures au siège social de la société.

Rectificatif du dépôt du 03/07/2012 Numéro dépôt L120111164

Quatrième résolution

L'actionnaire unique constate qu'une erreur s'est produite dans le procès-verbal relative à l'assemblée des actionnaires du 29 Juin 2012 en ce que ce procès-verbal indique que l'Alliance Révision Sarl en tant que réviseur indépendant de la Société inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46 498 aurait démissionné de ces fonctions de réviseur d'entreprise et que Certifica Luxembourg Sarl, 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, inscrite

au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86 770 aurait été nommé en son remplacement et confirme que l'Alliance Révision Sarl est resté le réviseur indépendant de la société depuis le 29 Juin 2012 et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme
L'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013151665/21.

(130185569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

CMDT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 146.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2013.

Référence de publication: 2013151666/10.

(130185992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

CIGOGNE Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 101.547.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 24 juin 2013

Le Conseil d'Administration décide d'approuver la démission de M. Christian Klein de son mandat d'administrateur avec effet au 22 juin 2013.

Le Conseil d'Administration décide de coopter avec effet au 24 juin 2013 M. Olivier Vaillant (4 rue Gaillon, F-75002 PARIS), sous réserve de l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013151664/15.

(130186277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Coil Architectes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8395 Septfontaines, 2-4, Sellergronn.

R.C.S. Luxembourg B 108.140.

Les comptes annuels au 31.12.12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013151667/10.

(130185452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

CIF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 94, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 104.516.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013151663/10.

(130186221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Duberry S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 18.410.

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013152577/9.

(130187430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Darden Global Finance 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 181.198.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of October.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing at Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Darden Global Finance 1 S.à r.l., a company incorporated under the law of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), under process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing professionally at Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on October 16, 2013.

The said proxy signed "ne varietur" by the attorney and the undersigned notary will remain attached to the present deed, in order to be recorded with it.

The appearing party represented as stated above has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the private limited liability company is "Darden Global Finance 2 S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the "Board"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. It may open branches in Luxembourg and abroad.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs.

It may also give guarantees and grant securities interest in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

II. Capital - Corporate units

Art. 5. Capital.

5.1. The corporate capital is set at twenty thousand Dollars of the United States of America (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) corporate units in registered form, having a par value of one Dollar of the United States of America (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The corporate capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Corporate units.

6.1. The corporate units are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per corporate unit. In case of joint ownership on one or several corporate unit(s) the members shall designate one (1) owner by corporate unit.

6.2. Corporate units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, corporate units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of corporate units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

The transfer of corporate units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A corporate unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.

6.4. The Company may redeem its own corporate units provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the members.

Art. 8. Board of managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board"). The member(s) may decide to qualify the appointed managers as category A managers (the "Category A Managers") and category B managers (the "Category B Managers").

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers, including at least one Category A Manager and one Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting, including at least one vote of a Category A Manager and one vote of a Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers.

(vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. The meeting will be dated as at the date of the holding. The decision will also be valid as the date of the holding. The minutes will be signed later by the manager participating to the Board by such means.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the "Managers Circular Resolutions"), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of any manager or the joint signature of any Category A Manager and any Category B Manager of the Company in the case that the member(s) has (have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.1. (ii) and 8.3 (ii) of these Articles.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Member(s)

Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the "General Meeting") or by way of circular resolutions (the "Members Circular Resolutions") in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. In such case, each Member shall give his vote in writing. If passed, Members Circular Resolutions are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than one-half (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member's commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

Art. 12. Sole member.

12.1. Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of June of each year and ends on the thirty-first (31) of May of the following year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company.

13.3. Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of November each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a "Business Day"), on the next following Business Day at the same time and place.

Art. 14. Commissaire - Réviseurs d'entreprises.

14.1. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s)), who may or may not be members.

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.

14.3. The members appoint the statutory auditor (commissaire), if any and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

15.2. The members determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other available reserves (including share premium) are available for distribution; and

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the members, adopted by one-half (1/2) of the members holding three-quarters (3/4) of the corporate capital. The members appoint one or several liquidators, who need not be members, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the members, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the members in proportion to the corporate units held by each of them.

VII. General provisions

Art. 17.

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Members Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on May 31, 2014.

Subscription and Payment

Darden Global Finance 1 S.à r.l., pre-named, subscribes all the twenty thousand (20,000) corporate units.

The amount of twenty thousand Dollars of United States of America (USD 20,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Resolutions of the sole member

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period:

a.- Carl Bradford Richmond, born in Missouri (USA), on 4 September 1958, residing at 1000 Darden Center Dr, Orlando, FL 32837 (USA), as category A manager of the Company.

b.- Patrick Harrigan, born in Virginia (USA), on 11 February 1955, residing at 1000 Darden Center Dr, Orlando, FL 32837 (USA), as category A manager of the Company.

c.- René Beltjens, born in Etterbeek (Belgium), on 17 September 1961, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as category B manager of the Company.

d.- Florence Gerardy, born in Verviers (Belgium), on 16 February 1978, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as category B manager of the Company.

2. The registered office of the Company is set at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the representative of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Darden Global Finance 1 S.à r.l., une société constituée sous les lois de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant son siège social au 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à Mondorf-les-Bains, Grand-duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 16 octobre 2013.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, représentée comme établi ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société à responsabilité limitée est "Darden Global Finance 2 S.à r.l." (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le «Conseil»). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle pourra créer des succursales à Luxembourg et à l'étranger.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. Elle pourra également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société pourra employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra, d'une manière générale, réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, qui lui sembleront nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un Dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. En cas d'indivision sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil»). Les associés peuvent décider de nommer les gérants en tant que gérant(s) de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et gérant(s) de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) peut (peuvent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le Conseil détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat(s).

8.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, comprenant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité

des voix des gérants présents ou représentés, comprenant au moins un vote d'un Gérant de Catégorie A et un vote d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B.

(vi) Les résolutions de la réunion du Conseil sont prises par écrit et inscrites sur un procès-verbal. Ce procès-verbal est signé par tous les gérants présents.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. La réunion du Conseil sera datée à la date de sa tenue. Les résolutions seront également valables au jour de la réunion. Le procès-verbal sera signé plus tard par le gérant participant au Conseil par de tels moyens.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3 Représentation

(i) La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature seule de tout gérant, ou les signatures conjointes d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.1. (ii) et 8.3 (ii) des Statuts.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'«Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Dans un tel cas, chaque associé doit donner son vote par écrit. Si elles sont adoptées, les Résolutions Circulaires des Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1 Si le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1 L'exercice social commence le premier (1^{er}) juin et se termine le trente et un (31) mai de l'année suivante.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de novembre à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un «jour Ouvrable»), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Art. 14. Commissaire - Réviseurs d'entreprises.

14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s), qui peuvent être associés ou non.

14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) / réviseurs d'entreprises et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) / réviseur d'entreprises pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves disponibles (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; et
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 17.

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 mai 2014.

Souscription et Libération

Darden Global Finance 1 S.à r.l., prénommée, souscrit toutes les vingt mille (20.000) parts sociales.

Le montant de vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique (20.000 USD) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le confirme expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée illimitée:

a.- Carl Bradford Richmond, né dans le Missouri (Etats-Unis), le 4 septembre 1958, demeurant au 1000 Darden Center Dr, Orlando, FL 32837 (Etats-Unis), comme gérant de catégorie A de la Société.

b.- Patrick Harrigan, né en Virginie (Etats-Unis), le 11 février 1955, demeurant au 1000 Darden Center Dr, Orlando, FL 32837 (Etats-Unis), comme gérant de catégorie A de la Société.

c.- René Beltjens, né à Etterbeek (Belgique), le 17 septembre 1961, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) comme gérant de catégorie B de la Société.

d.- Florence Gerardy, né à Verviers (Belgique), le 16 février 1978, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) comme gérant de catégorie B de la Société.

2. Le siège social de la Société est établi au 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête du mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 23 octobre 2013. REM/2013/1871. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 29 octobre 2013.

Référence de publication: 2013150412/530.

(130184339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Cadorna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 151.306.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013150391/10.

(130184046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Financière Européenne de Capitalisation S.A., dite FEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 62.398.

Le Bilan au 30.06.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013150484/10.

(130184033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Fipop S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange, 63, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 109.470.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 22 octobre 2013

1. L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Declan Harrington, Pratt Financial Services Ltd et VP Consult Sàrl de leurs fonctions d'administrateurs de la société avec effet immédiat.

2. L'Assemblée décide de révoquer H.R.T. Révision SA, RCS Luxembourg B 51.238, de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat.

3. Sont nommés aux fonctions d'administrateurs pour une durée d'un an, avec effet immédiat:

- M. Daniel FRANK, né le 10 Août 1967 à Luxembourg, demeurant à L-8357 Goebange, 20, Domaine de Beauregard;

- M. Claude MEYER, né le 2 Septembre 1958, à Strasbourg (France), demeurant à L-7390 Blaschette, 4A, route de Wormeldange;

- M. Romain BRAAS, né le 1^{er} Juin 1963 à Luxembourg, demeurant à L-7248 Bereldange 60, rue Michel Rodange.

4. L'Assemblée désigne comme commissaire aux comptes de la Société, pour une durée d'un an, avec effet immédiat:

- Mme Carmen GERLING - MONZ, née le 20 mai 1971 à Trèves (Allemagne), demeurant à D-54296 Trèves, 63, Am Bottbach.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2013150489/21.

(130184137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Fidji Air S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 156.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013150482/10.

(130184010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Camper & Nicholsons International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 38.428.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale en date du 28 octobre 2013.

Le nombre des administrateurs est fixé à cinq.

Est nommé administrateur Anne Lise COLONNA DE LECA, demeurant 87, rue d'Alésia, F-75014 Paris.

Son mandat viendra à échéance à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013150394/13.

(130183955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Eurostates S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 43.371.

—
Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013150462/10.

(130184047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Eurys SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 152.896.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013150464/10.

(130184007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Exchange Participation Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 36.998.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013150466/10.

(130184366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

FFS 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 165.666.

—
Veuillez prendre note qu'en date du 26 septembre 2013 l'associé unique de la société a changé sa dénomination sociale de Kompass Wohnen S.à r.l. en KW S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2013150479/14.

(130184312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

G.B.U.-Gesellschaft für Beratung und Unternehmensentwicklung S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 82.887.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013150499/10.

(130184343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Gesfim International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 42.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2013150521/10.

(130183950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Gevoilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 143.672.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GEVOILUX S.A.

Référence de publication: 2013150522/10.

(130184282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Global Interim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 62.566.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue 11 octobre 2013

- Les mandats d'Administrateurs des Messieurs Lorenzo Prampolini (Président), consultant, demeurant 6, Via Leonardo da Vinci, I-20033 Desio (MI), Frédéric Marquette, consultant, demeurant 19, rue de Suresnes, F-92420 Vaucresson, et Paolo Michèle Bruno, consultant, demeurant 121, Via Cimenasco, I-10090 Castagneto Po (TO), sont reconduits pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2014.

- Les mandats d'Administrateur et d'Administrateur Délégué de Monsieur Thomas Zürrer, Reviseur d'Entreprises, demeurant Reservoirstrasse 7, CH-8442 Hettlingen sont reconduits pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2014.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes de la société INTERCONSULTA Revisions-und Treuhand AG, ayant son siège social au Nansenstrasse 16, Postfach, CH-8050 Zürich, Suisse est reconduit pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2014.

Fait le 11 Octobre 2013.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013150524/20.

(130184460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Fides Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 152.423.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue en date du 28 octobre 2013 que M. Thierry TRIBOULOT, employé privé, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommé à la fonction d'administrateur en remplacement de M. Fernand HEIM, démissionnaire, avec effet immédiat. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013150467/14.

(130184411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

GBTI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 39.492.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 163.638.

—
EXTRAIT

Les associés, dans leurs résolutions du 15 octobre 2013, ont renouvelé les mandats des gérants.

- Madame Aurélie BERTIN, Gérant A, gérante de société, 751, route de Sainte Roseline, F-83460 Les-Arcs-sur-Argens.
- Monsieur Yann BERTIN, Gérant B, 751, route de Sainte Roseline, F-83460 Les-Arcs-sur-Argens.
- Monsieur Richard HAWEL, Gérant A, directeur de sociétés, 8, rue Yolande, L-2761 Luxembourg.
- Monsieur Bertrand MEUNIER, Gérant B, gérant de société, 16, chemin de la Carronnerie, F-38700 La Tronche.
- Madame Delphine MEUNIER, Gérant A, 16, chemin de la Carronnerie, F-38700 La Tronche.
- Monsieur Bernard TEILLAUD, Gérant A, Résidence JENNAH, Route de Ouarzazate, C.R et Caidat Al Ouidane, Marrakech, Maroc.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Pour GBTI S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013150516/21.

(130184310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Garden Invest Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 4-6, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 170.570.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} octobre 2013 que:

1. L'assemblée transfère le siège social au 4-6 avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013150513/15.

(130184390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

OnX Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 12-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 159.840.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 27 août 2013.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 27 août 2013, OnX Holdings LLC a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 1,000.- parts sociales d'une valeur de 20 USD chacune, à la société OnX International S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social à 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 180.144.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013152013/18.

(130185637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Nuvola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 214A, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.045.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 10 octobre 2013

L'assemblée acte la démission de TOP Audit S.A. (anciennement PKF Abax Audit S.A.) de son mandat de commissaire. L'Assemblée ratifie rétroactivement au 7 novembre 2012, la nomination de Compliance & Control, inscrite au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 172.482, ayant son siège au 6, Place de Nancy L-2212 Luxembourg, comme commissaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale se tenant en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 24 octobre 2013.

Pour la société

Référence de publication: 2013152010/15.

(130185406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

O.I.M. - Opérations Immobilières Molitor, Société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2555 Luxembourg, 41, rue de Strassen.

R.C.S. Luxembourg B 32.762.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2013152011/14.

(130186328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Opportunity Fund III Property XV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 123.385.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013152016/9.

(130186295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Noblesse Delzanne SCA, Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 177.184.

—
EXTRAIT

Suite à un déménagement,

- Delzanne, actionnaire gérant commandité de la société susmentionnée enregistré auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177157 a désormais son siège social à l'adresse suivante: 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013151998/16.

(130185399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Opus LP Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 130.674.

—
EXTRAIT

En vertu des résolutions circulaires de l'associé de la Société datées 31 octobre 2013, il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Philippe Salpetier en tant que gérant de la société, et ce avec effet au 31 octobre 2013;
- de nommer Mme Lucy McIntyre, née le 3 Novembre 1973 à Enfield, Royaume Uni, ayant son siège social 1, Curzon Street, W1J5RTL Londres avec effet au 31 octobre 2013.

Le Conseil de Gérance se compose dès lors comme suit:

- *Gérant A:*

Brenda Monaghan

- *Gérant B:*

Lucy McIntyre

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Bouchra Akhertous

Mandataire

Référence de publication: 2013152022/22.

(130185684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

OD International (Luxembourg) Finance s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 93.853.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires en date du 2 Septembre 2013 que:

- Monsieur Ernst Wessel a démissionné de sa fonction de Gérant de la société avec effet au 31 Juillet 2013.
- Monsieur Franciscus Borghouts, né le 20 Octobre 1964 à Venlo au Pays-Bas et résident professionnellement au 33 Columbusweg, 5928 Venlo, Pays-Bas, est nommé Gérant de la Société avec effet au 1^{er} Août 2013.

- Monsieur Richard Leland, né le 3 Novembre 1968 à Iowa aux Etats Unis d'Amérique et résident professionnellement au 6600 North Military Trail, Boca Raton, 33496 Floride, Etats Unis d'Amérique, est nommé Gérant de la Société avec effet au 1^{er} Août 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 30 Octobre 2013.

Référence de publication: 2013152028/18.

(130185796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Philippe Schmit architects, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7321 Müllendorf, 52, rue des Fraises.

R.C.S. Luxembourg B 148.722.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2013.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2013152041/14.

(130185937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Orange Grafton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 157.633.

In the year two thousand and thirteen, on the fourth of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole partner of "Orange Grafton S.à r.l." (hereafter referred to as the "Company"), a "Société à responsabilité limitée", established at 22, Grand Rue, 3rd Floor, L-1660 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 157 633, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary, on the 14 of December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 23 February 2011, number 360.

There appeared:

Blue Grafton S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 22, Grand Rue, 3rd Floor, L-1660 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 136 003 (the "Sole Partner"), hereby represented by Regis Galiotto, notary's clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 3 October 2013.

Which proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Partner has declared and requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Partner holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is the following:

Agenda

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation);
 2. Appointment of Green Grafton Management S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 22, Grand Rue, 3rd Floor, L-1660 Luxembourg, registered with the Trade and Company Register of Luxembourg under the number B 150 286, as liquidator (the "Liquidator");
 3. Approval of the accounting situation of the Company for the financial period from 1st January 2013 to 3 October 2013;
 4. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their respective mandates;
 5. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company; and
 6. Miscellaneous.
- III. The Sole Partner passes the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation).

Second resolution

The Sole Partner resolves to appoint Green Grafton Management S.à r.l. as liquidator (the "Liquidator").

Third resolution

The Sole Partner resolves to approve the accounting situation of the Company for the financial period from 1st January 2013 to 3 October 2013 showing a balance sheet of EUR 54,692.39 and a total profit (brought-forward results included) of EUR 17,783.14.

Fourth resolution

The Sole Partner decides to grant full and total discharge to the board of managers for the accomplishment of their respective mandates until today.

Fifth resolution

The Sole Partner resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The Sole Partner further resolves that the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Sole Partner. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Sole Partner further resolves to empower and authorise the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The Sole Partner further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds, if any, to the Sole Partner of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed this original deed with us, the notary.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil treize, le quatre octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Orange Grafton S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 22, Grand Rue, 3rd Floor, L-1660 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 157 633, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger en date du 14 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 23 février 2011 sous le numéro 360.

A comparu:

Blue Grafton S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 22, Grand Rue, 3^e étage, L-1660 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136 003 (l'"Associé Unique"),

Ici représenté par Regis Galiotto, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 3 octobre 2013.

Ladite procuration, après signature ne variatur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales du capital de la Société;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire);
2. Nomination de Green Grafton Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 22, Grand Rue, 3^e étage, L-1660 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150 286, en tant que liquidateur (le "Liquidateur");
3. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de la Société pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 3 octobre 2013;
4. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs;
5. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société; et
6. Divers.

L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de dissoudre la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de nommer Green Grafton Management S.à r.l., en tant que liquidateur (le "Liquidateur").

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver le bilan et le compte des profits et pertes de la Société pour la période s'écoulant du 1^{er} janvier 2013 au 3 octobre 2013. La balance totalise un montant de EUR 54,692.39 et le gain total (incluant les résultats reportés) s'élève à EUR 17,783.14.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs/gérants pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

L'Associé Unique décide en outre que le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'Associé Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

L'Associé Unique décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'Associé Unique décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion et le cas échéant, à verser des avances sur le solde de liquidation à l'Associé Unique de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande du comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 octobre 2013. Relation: LAC/2013/46478. Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2013.

Référence de publication: 2013152023/133.

(130185775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

OCI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 99.672.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OCI Luxembourg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013152025/11.

(130185572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Pelmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 170.511.

—
Extrait des résolutions des associés de la Société

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 24 octobre 2013 qu'a été acceptée la nomination de Monsieur Claude Zimmer, de nationalité luxembourgeoise, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société pour une durée allant jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société devant se tenir en 2018 et avec effet au 24 octobre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

SJ Berwin Luxembourg

Geoffrey Scardoni

Avocat

Référence de publication: 2013152038/18.

(130185495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Opus 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 116.015.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OPUS 2 S.à r.l.

Intertrust Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2013152032/11.

(130186019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Olex SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 63.469.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Référence de publication: 2013152031/10.

(130185730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

ORPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 87.858.

—
Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013152034/10.

(130186184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

SHCO 43 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 176.260.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 31 octobre 2013:

- Ancienne situation associée:

	parts sociales
ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l.	12.500

- Nouvelle situation associée:

	parts sociales
--	-------------------

BSREP Europe Holdings L.P.

inscrite auprès de «Registrar of Exempt Limited Partnerships»

des Iles Caïmans sous le numéro MC71161, avec siège social à

Ugland House, KY1-1104 Grand Cayman, Iles Caïmans	12.500
---	--------

Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour SHCO 43 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013153070/23.

(130187466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Sàrl Elearn Globe International, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 174.445.

Extrait des décisions prises par les associés en date du 26 août 2013

1. Monsieur Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. Madame Katia CAMBON, administrateur de sociétés, née à Le Raincy (France), le 24 mai 1972, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SARL ELEARN GLOBE INTERNATIONAL

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013153055/16.

(130186723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

SHCO 36 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 170.460.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la société SHCO 36 S.à r.l. du 30 octobre 2013

1. Acceptation du transfert de la totalité des parts sociales, à savoir 12,500 parts sociales, dans la Société, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune et détenus par ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., une société constituée selon la loi luxembourgeoise, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103123 et ayant son siège social à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, vers la société OW Lux S.à r.l., une société constituée selon la loi luxembourgeoise, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et ayant son siège social à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Acceptation de la démission d'ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., ayant son siège social à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103336, en tant que gérant de la Société avec effet du 30 octobre 2013.

3. Nomination de Monsieur Edward Whittingham Moore, né le 17 mai 1968 à Guildford, Royaume-Uni, avec résidence professionnelle au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 0QH, en tant que gérant de la catégorie A de la Société avec effet du 30 octobre 2013.

4. Nomination de Monsieur Claes-Johan Geijer, né le 15 juin 1957 à Hedvig Eleonora, Suède, résidant à 31, rue Franz Clement, L-1345 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la catégorie A de la Société avec effet du 30 octobre 2013.

5. Nomination de Monsieur Frans Henrik Kockum, né le 18 octobre 1944 à Malmö, Suède, résidant à 36, An de Strachen, L-7362 Bofferdange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la catégorie A de la Société avec effet du 30 octobre 2013.

6. Nomination de Monsieur James Bermingham, né le 19 décembre 1972 à Sheffield, Royaume-Uni, avec résidence professionnelle au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la catégorie B avec effet du 30 octobre 2013.

7. Nomination de Madame Anke Jager, née le 22 avril 1968 à Salzgitter, Allemagne, avec résidence professionnelle au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérante de la catégorie B avec effet du 30 octobre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013153068/38.

(130187322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Solar Boyz, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.824.847,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 167.933.

—
EXTRAIT

Suite à un déménagement,

- Monsieur Thomas Pasquet, gérant et associé de la société susmentionnée, né le 20 décembre 1981 à Harfleur (France), demeure désormais professionnellement à l'adresse suivante: 15 St Mary's Grove, N1 2NT Londres, Royaume-Uni.

- Monsieur Jean Canzoneri, gérant et associé de la société susmentionnée, né le 23 février 1983 à Toulouse (France), demeure désormais professionnellement à l'adresse suivante: 54 Brooksby street, N1 1HA Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013153043/18.

(130187588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

SafeWorks S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 124.427.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 29 août 2013

- La démission de Monsieur Charles B. Grace de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

- Est nommé gérant A de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat

* Monsieur Onno Bouwmeister, né le 26 janvier 1977 à Maarssen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Luxembourg.
Pour extrait conforme
Pour la Société
Un gérant

Référence de publication: 2013153033/18.

(130187211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

S.L.P.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 119.783.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle des actionnaires

En date du 19 septembre 2013, l'assemblée générale a décidé de renouveler les mandats d'administrateur de catégorie A de Monsieur Massimo LONGONI, Monsieur Yves FOURCHY et Monsieur Eric VANDERKERKEN ainsi que les mandats d'administrateur de catégorie B de Monsieur Lorenzo DAPRA GALANTI et de Monsieur Alberto JASONI.

Il a également été décidé de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises agréé, ERNST & YOUNG S.A.

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises agréé expireront à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2013153032/18.

(130186579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Scala Worldwide Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 179.564.

EXTRAIT

Sur base du contrat de vente de parts sociales signé en date du 22 octobre 2013, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société, d'une valeur nominale de EUR 1,-, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts sociales
The Product S.à r.l.	
15, rue Edward Steichen	
L-2540 Luxembourg	12.500
Total	12.500

Référence de publication: 2013153036/18.

(130186720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

DTF Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 156.573.

Extrait des résolutions prises par l'administrateur unique de la société en date du 4 novembre 2013

L'administrateur unique de la Société décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2013.

L'adresse professionnelle actuelle de Monsieur Aidan FOLEY, administrateur unique de la Société est la suivante: 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013153384/13.

(130187643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

FinanceCom International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 127.634.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2013, la décision suivante a été prise:

A été nommé pour une durée de 6 ans:

Administrateurs:

- Othman Benjelloun, banquier, demeurant au 81-83, avenue de l'Armée Royale, Casablanca, Maroc, président
- Abdou Bensouda, gestionnaire de fonds, demeurant au 3, rue Boudreau, F-75009 Paris, France, administrateur et administrateur-délégué
- Zouheir Bensaid, company executive, demeurant au 67, avenue de l'Armée Royale, Casablanca, Maroc, administrateur
- Kamal Benjelloun, investisseur, demeurant au 67, avenue de l'Armée Royale, Casablanca, Maroc, administrateur
- Dounia Benjelloun, producteur, demeurant au 67, avenue de l'Armée Royale, Casablanca, Maroc, administrateur
- Laila Meziane, médecin, demeurant au 81-83, avenue de l'Armée Royale, Casablanca, Maroc, administrateur
- Hicham El Hamrani, directeur général de sociétés, demeurant 13, Angle Rue 27-30 Hay El Hana Casablanca

Commissaire

DELOITTE S.A., société anonyme ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE INVESTMENT TRUST SARL

Signature

Référence de publication: 2013153416/23.

(130187824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Douyam S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-6990 Hostert, 10, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 178.575.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2013

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 30 septembre 2013:

Résolutions:

- 1) Démission de la gérante technique, Madame FERNANDEZ VERAS Damaris.
 - 2) Nomination de la nouvelle gérante technique, Madame HADDOU Houyam.
 - 3) La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de Madame HADDOU Houyam.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HADDOU Houyam.

Référence de publication: 2013153380/16.

(130188146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Lodge Aventure Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LODGE AVENTURE INVESTMENTS

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013151926/12.

(130185448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.